



Rupture faute grave abusive

Par **mana111**, le **19/11/2019** à **13:54**

Bonjour,

Mon cas est le suivant:

Je travaillais pour une entreprise de courtage en construction, j'ai signé des contrats de construction. J'ai des preuves de mon travail (whatsapp datés avec des rendez vous...) et j'ai reçu une rupture pour faute grave (selon le gerant, je ne travaillais plus).

Que puis-je faire?

Bien entendu je n'ai pas eu d'indemnités, ni de rémunération pour les contrats signés puisque le gérant à fait réécrire les contrats pour que ce soit sa signature.

Cordialement